

Grève à Gate Gourmet

L'Etat organise le dumping...

L'aéroport appartient à l'Etat. C'est lui qui fixe les règles et délivre les concessions aux entreprises. Aujourd'hui Gate Gourmet, société qui prépare des repas pour les avions, a licencié son personnel pour le réengager moins cher. Salaires, retraites, indemnités, primes, assurances : tout y passe. La CCT (Convention collective de travail) qui protégeait les salariés a été dénoncée par Gate Gourmet pour le 31 décembre. Quand le syndicat et l'employeur se sont retrouvés devant la CRCT (Chambre des relations collectives de travail) pour tenter de régler ce problème, le SSP a proposé un arbitrage par la CRCT. Gate Gourmet a refusé, préférant déclencher un conflit social dans le canton. Tout ça avec l'appui de la Conseillère d'Etat en charge de l'aéroport, qui a refusé d'intervenir pour empêcher ce dumping.

Pourquoi Gate Gourmet agit aussi agressivement ? Pour augmenter ses profits. De 6.4% en 2011, ils sont passés à 8.6% en 2012, atteignent déjà les 10% pour les 8 premiers mois de 2013 et Gate Gourmet prévoit d'obtenir entre 12% et 14% en 2014. Tout ça au seul bénéfice des actionnaires, mais aussi pour financer les investissements que Gate Gourmet fait en Asie ou ailleurs...

Pour les employés de Gate Gourmet, les salaires commencent aujourd'hui à 3'552.- CHF et dépassent rarement les 4'200.- CHF. Les employés travaillent 7 jours sur 7, de jour comme de nuit, passant régulièrement du chaud au froid, dans des cadences de travail sans cesse augmentées. Depuis 2008, la pause du matin a été supprimée, l'horaire hebdomadaire est passé de 41h30 à 42h, et l'annualisation du temps de travail permet encore à l'employeur de passer outre ces faibles protections.

Baisser encore ces conditions, c'est tout simplement créer des working poor dans le canton, qui devra ensuite donner des aides sociales pour compenser des salaires de misère. En fait, c'est comme si la population payait des impôts pour subventionner les baisses de salaires et augmenter les profits des actionnaires...

Depuis le 14 septembre, les grévistes de Gate Gourmet disent **NON** à ce projet de démantèlement social, **NON** à la création de pauvreté dans le canton, **NON** au subventionnement des actionnaires et à l'appauvrissement des employés, déjà parmi les plus précaires du canton.

Mais ils disent **OUI** au maintien de leur CCT, **OUI** à une protection pour tous les employés de Gate Gourmet (fixes, auxiliaires et intérimaires), **OUI** à des conditions de travail décentes et des rythmes de travail respectueux de la santé du personnel.

Les grévistes de Gate Gourmet sont donc **TOTALEMENT SOLIDAIRES** des grévistes de Partage, dont la lutte exemplaire vise les mêmes objectifs.

Aussi, c'est avec leurs collègues de **Partage** que les grévistes de **Gate Gourmet** vous invitent au

Rassemblement devant le Grand Conseil Jeudi 3 octobre à 16h30 (en face des canons)

Contre le dumping salarial, pour le maintien des CCT, il est grand temps de se mobiliser !

Pour les informations : www.sspta.ch

Pour le soutien financier : CCP 12-18077-3

Pour les renseignements : 076 559 67 11